

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving



UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel – Tweemaandelijks Tijdschrift

Novembre – November 1998

173



UCCLENSIA

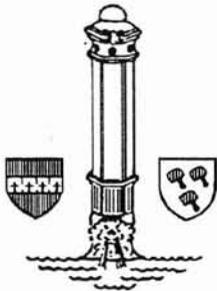
Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 376 77 43, CCP 000-0062207-30

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
tel. 376 77 43, PCR 000-0062207-30

Novembre 1998 – n° 173

November 1998 – nr 173

Sommaire – Inhoud



- Chemins et sentiers piétonniers (XXIV), par Jean M. Pierrard 3
Volksgeloof en bijgeloof in het Ukkelse, door Robert Boschloos 15
L'inondation du 10 juin 1895 17
Glané dans nos archives: chasse et forêts (ii), communiqué par
Henri de Pinchart 21
L'école des Sœurs de Saint Vincent de Paul à Carloo-Saint-Job,
préparé par Robert Boschloos 25



- LES PAGES DE RODA
DE BLADZIJDEN VAN RODA
À propos d'une gravure représentant l'ancien prieuré de
Sept-Fontaines, par Michel Maziers 27
Mensen van bij ons (vervolg), door Raymond Van Nerom 31

En couverture: Uccle-Calevoet, chaussée de Droogenbosch.

Chemins et sentiers piétonniers (xxiv)

par Jean M. Pierrard

Nous achevons dans ce numéro d'Ucclensia la revue des chemins piétonniers d'Uccle et en particulier des chemins et sentiers vicinaux.

Pour des raisons diverses un certain nombre de chemins et sentiers n'ont pas été repris dans les numéros précédents. Nous les examinons ici. Nous reprenons également la liste des chemins vicinaux repris à l'Atlas.

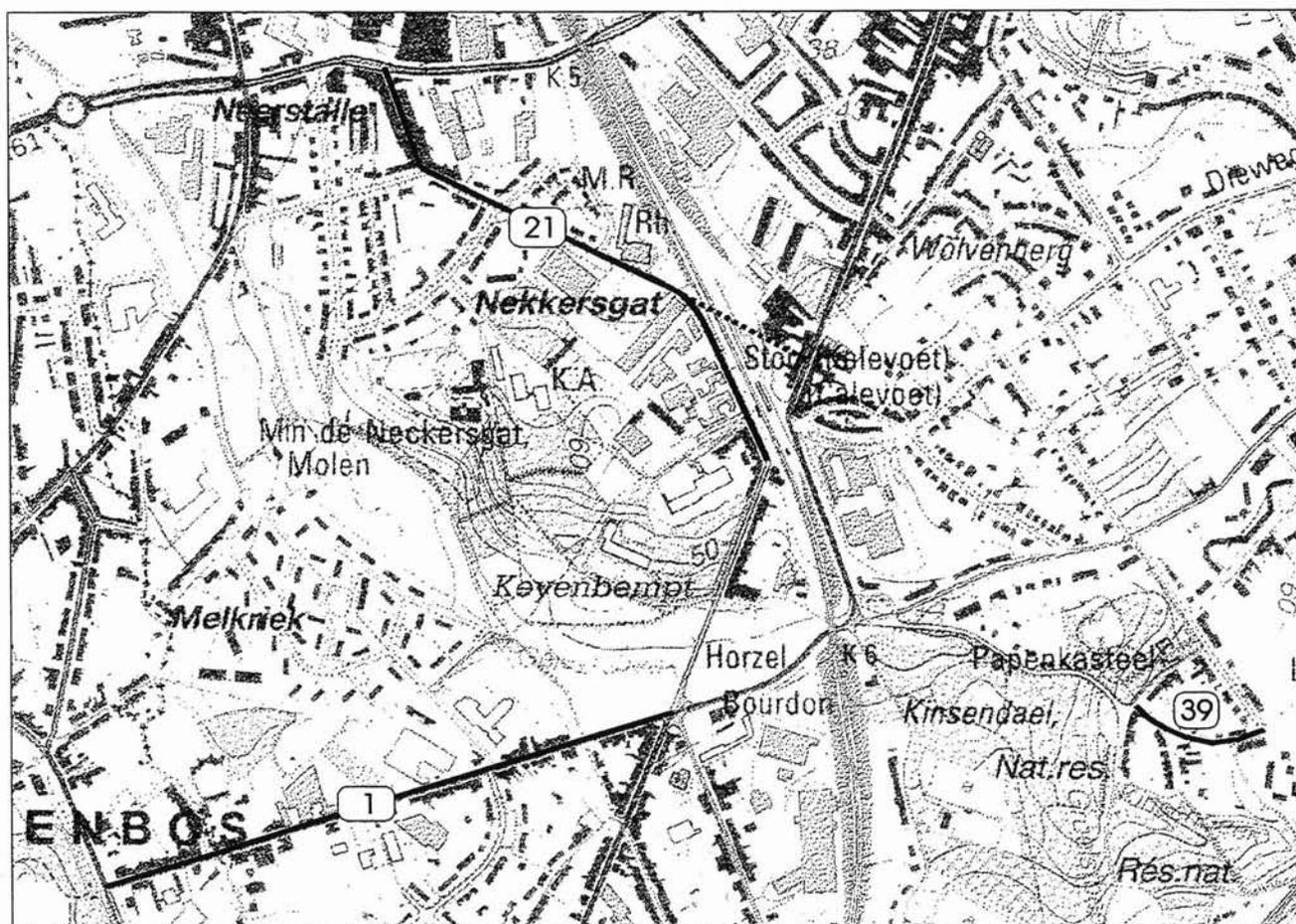
Le chemin 1 - Chaussée de Drogenbos

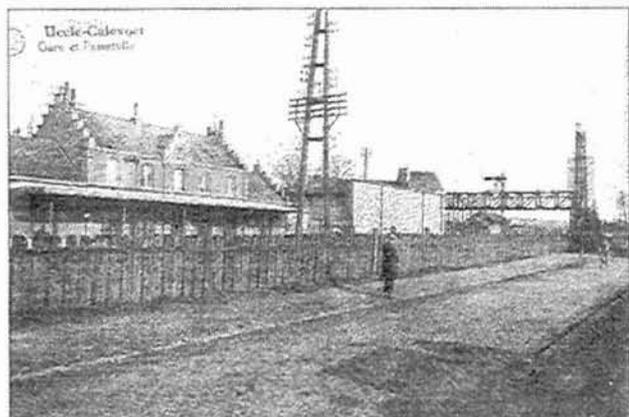
La chaussée d'Alsemberg fut construite jusqu'au fond de Calevoet entre 1726

et 1729. Par la même occasion on décida de construire un embranchement pour y raccorder le village de Drogenbos, et en particulier le nouveau château de Drogenbos construit par la duchesse d'Arenberg.

En septembre 1729, tout le travail de cet embranchement était réalisé à l'exception du pavage proprement dit.

On sait qu'à cette occasion Anne Marie Destrain, dame de Stalle et veuve de Gilles du Puis se plaignit des dommages





Uccle-Calevoet
La gare et la passerelle

causés à ses biens par les ouvriers.¹

Selon R. Meurisse et Consorts il exista au carrefour des deux chaussées une auberge dénommée “In de Coninck van Vrankrijk” et plus récemment un établissement dénommé “Le Congo” détruit en 1950 et en face, un établissement dénommé “Au Saint-Gillois” détruit en 1968.²

À l’Atlas, le chemin 1 porte le nom de chaussée de Droogenbosch. Il conduit du “Hameau de Carloo” à Droogenbosch. On sait déjà que l’Atlas désigne à tort le hameau de Groelst sous l’appellation de “hameau de Carloo”.

La chaussée y a une largeur de 11,02m et une longueur de 705m et son entretien incombe à la commune d’Uccle. La chaussée comporte deux ponts, le premier surplombe le Zandbeek (appelé Sanebeek à l’Atlas). Le second surplombe le Linkebeek. Les deux ponts sont en maçonnerie.. et en bon état. On notera que la commune de Droogenbos devait participer à l’entretien de ces deux ponts.

Le chemin 21 - rue Egide Van Oppem

Le chemin 21 correspond presque intégralement à l’actuelle rue Egide Van Ophem.

À l’Atlas, le chemin 21 porte encore son nom traditionnel de “Couterstraat”. Sa largeur est de 3,30m, sa longueur de 775m. Son entretien incombe à la commune d’Uccle.

Il conduit du “Hameau de Neerstalle au Château d’Or”.

Le terme “Couter” dérive du latin “cultura” et s’applique donc à des voies menant vers les champs.

Le “Guldenkasteel” ou “Château d’Or” est le nom d’une ancienne brasserie et distillerie qui se trouvait sur l’actuelle “plaine du Bourdon” non loin du débouché du chemin qui aboutit effectivement à Neerstalle à son autre extrémité.

Le chemin 21 s’articulait initialement sur la chaussée d’Alseberg, face au Dieweg qu’il prolongeait.

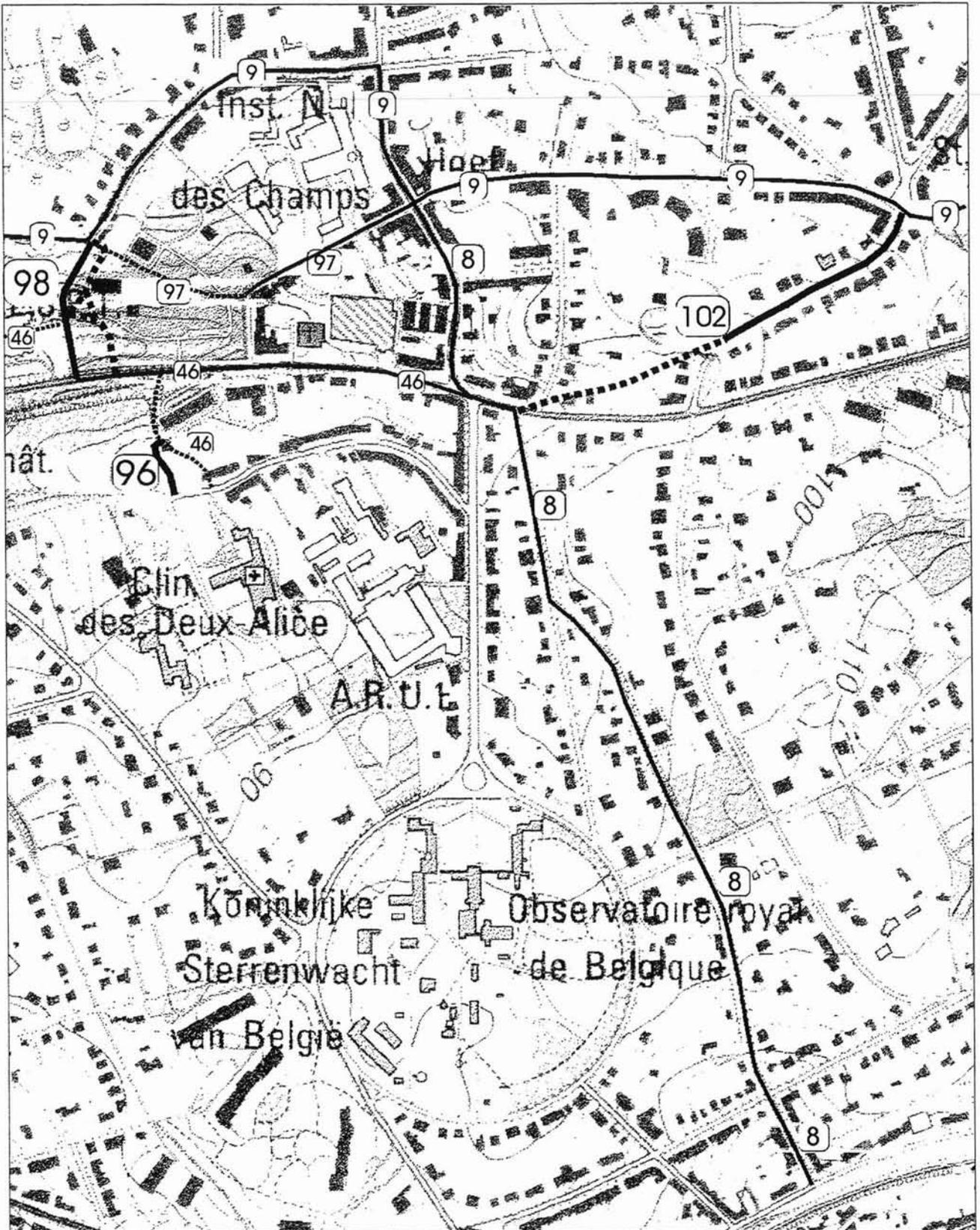
En 1892 (ordonnance de la Députation Permanente du 13 janvier), son débouché sur la chaussée d’Alseberg fut déplacé vers le Sud afin d’éviter la gare de Calevoet. Il s’agit manifestement d’une régularisation, la nouvelle voirie figurant déjà sur la carte d’état-major de 1882, et la gare de Calevoet datant de 1873.

Par cette modification la longueur du chemin 21 fut portée à 857,80m.

Van Loey donne les formes suivantes:

1 Voir *Ucclesia* n°141 (mai 1992) p. 16.

2 *Découvrez Uccle, ses rues, ses places.* p. 57.



- “aen de couterstraete” en 1590
- “die Cauterstrate” en 1595
- “aen (de) couterstrate” en 1615
- “de Cauterstraete” en 1693 et en 1790.³

Il s’agit de toutes manières d’une voie

ancienne. Au XVIII^e siècle elle sépare le champ dit “t’hofveldt” de celui qui est dénommé “het Sieckhuysveldt”.

Nombreux sont les auteurs qui considèrent la “Couterstrat” comme le prolongement du Dieweg, et comme un



*Escalier du chemin de la Source
(sentiers 46 et 96)*

tronçon du *diverticulum* romain (ou même préromain) joignant Tirlemont à Castre (Kester). On peut constater en tout cas que l'on contourne ainsi par le Nord le promontoire du Neckersgat et que l'on atteint en pente douce la vallée de la Senne.

C'est à partir de 1856, que l'on trouve pour la première fois la dénomination de "rue Egide Van Ophem" lequel fut bourgmestre d'Uccle.⁴

En 1924 (le 8 mars), le Conseil Communal d'Uccle donna le nom de "Cauter" à une nouvelle voie ouverte entre la rue Egide Van Ophem et la "rue" Pierre de Puyselaer.⁵

Le chemin 39 - rue de Verrewinkel

Le chemin 39 correspond au tronçon de l'actuelle rue de Verrewinkel compris entre la rue Engeland et la rue

Papenkasteel. Selon l'Atlas il conduit du "Hameau de Carloo" (en fait: Groelst) à la "forêt de St. Job", (en suivant le sentier 133).

Il a une longueur de 217m et une largeur de 3,30m. Il est dénommé "Glasbeek straetje".

Remarquons encore qu'avant les défrichements de la forêt de Soignes suite aux ventes de la Société Générale le carrefour de la rue de Verrewinkel (chemin 39) et de la rue Papenkasteel (chemin 53) se trouvait à l'orée de la forêt, ce qui explique sans doute pourquoi ces deux chemins ne se poursuivaient que par un sentier de 1,10m de largeur (le sentier 133).

Le terme "Glasbeek" est une forme parfois usitée pour "Geleytsbeek", le ruisseau qui coule dans la vallée de Saint-Job.

Le sentier 96 - Chemin de la Source

Ce sentier occupe le tronçon Sud du chemin de la Source, le tronçon Nord de ce chemin suivant le tracé du sentier 46. En 1927 on supprima un tronçon du sentier 46 aboutissant à la rue Groeselenberg, en prévoyant en contrepartie l'élargissement à 4,07m du sentier 96. (Voir aussi Ucclesia 154, p. 6).

À l'Atlas, le sentier 96 conduit du sentier 46 au chemin 12. Il y est dénommé: "Kleyne groosel berg weg". Sa largeur est de 1,10m; sa longueur est de 78m. Son entretien incombe aux

3 A.C.H. Van Loey: *Studie over de Nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel* Leuven 1931 p. 309.

4 R. Meurisse et Consorts: *ibidem* p. 129.

5 *Ibidem* p. 36.



*Sentier de la Fontaine
(Sentier 98)*

riverains.

La dénomination "groosel berg" se réfère manifestement à "Groeselenberg" (voir aussi Ucclesia 168, pp. 6 et 7). Le sentier de la Source comporte aujourd'hui des escaliers.

Le sentier 98 - sentier de la Fontaine.

Ce sentier rejoint aujourd'hui l'avenue De Fré à la rue Robert Jones en s'insérant entre l'école Berkendael et l'ambassade de la Fédération de Russie (domaine de Zeecrabbe).

Il s'embranchait initialement sur le sentier 46 lequel contournait à cet endroit deux étangs qui furent par la suite partiellement asséchés pour le passage de l'avenue De Fré.

De là le sentier partait en ligne droite vers la château de Zeecrabbe puis contournait celui-ci pour atteindre le chemin n° 9 qui lui aussi contournait le château.

En 1884 (ordonnance de la Députation Permanente du 1^{er} juin), le sentier fut déplacé vers l'Est et allongé de manière à rejoindre l'avenue De Fré. À cette

occasion on supprima aussi une partie du sentier 97 de manière à isoler entièrement le domaine de Zeecrabbe.

À l'Atlas le sentier 98 porte le nom (en français) de sentier de la Fontaine. Il permettait en effet de rejoindre la fontaine de l'avenue De Fré (par le sentier 46).

Il a une largeur de 1,65m, une longueur de 166m et son entretien incombe aux riverains.

Le sentier 102 - avenue de la Floride.

Le sentier 102 rejoignait le carrefour des actuelles avenues De Fré et Copernic au carrefour Floride / Langeveld. Néanmoins la partie du sentier située entre l'avenue De Fré et l'avenue de la Floride fut supprimée en 1907 (ordonnance de la Députation Permanente du 14 août). La partie subsistante de ce sentier est aujourd'hui pratiquement reprise dans l'assiette de l'avenue de la Floride.

À l'Atlas le sentier 102 reliait le chemin n° 8 (l'ancienne Carloosche baen) au chemin n° 9 (chemin du Langeveld). Il portait le nom de "Gemeente weg". Sa largeur était de 1,10m et sa longueur de 624m. Son entretien incombait aux riverains.

Selon R. Meurisse le censier de Duyst,



Avenue de la Floride

datant de 1450 mentionne déjà une “Gemeynstrate” de ce côté.⁶ On peut s’interroger sur le sens qu’il faut donner à des expressions telles que “Gemeynstrate” ou “Gemeente weg”. En fait le

sentier 101 traversait la forêt domaniale de Soignes. Jouissait-il néanmoins d’un statut particulier au profit de la communauté ucquoise?

Liste des chemins et sentiers vicinaux

Afin de permettre à nos lecteurs de retrouver facilement les commentaires consacrés dans *Ucclensia* à chaque chemin et sentier vicinal ucquois, nous avons repris ci-après la liste de ceux-ci.

Le tableau que nous publions reprend

- en 1^{ère} colonne: les numéros de ces chemins et sentiers figurant à l’Atlas des chemins vicinaux d’Uccle, établi en vertu de la loi du 10 avril 1841,
- en 2^{ème} colonne: la dénomination de ces chemins et sentiers telle qu’elle figure à l’Atlas, avec l’orthographe correspondante. On notera cependant que ces appellations s’écartent parfois des appellations traditionnelles (ex. le Sukkelweg est orthographié à l’Atlas “Stukkel straet”). Par ailleurs certains sentiers n’ont pas reçu de dénomination particulière,

- en 3^{ème} colonne: la dénomination des voies encore existantes et qui recouvrent entièrement ou partiellement le tracé des chemins ou sentiers vicinaux correspondants. L’Atlas étant un document officiel, les sentiers encore existants et qui n’ont pas reçu de dénomination nouvelle conservent celle figurant à l’Atlas. Pour les chemins et sentiers entièrement supprimés, nous avons repris l’indication “supprimé” si la suppression a été réalisée officiellement conformément à la procédure prévue et l’indication “disparu” si la suppression résulte d’une non-utilisation de plus de 30 ans,
- en 4^{ème} colonne: le numéro du bulletin *Ucclensia* dans lequel le chemin ou le sentier considéré a été examiné.

6 R. Meurisse et consorts. *Ibidem* p. 63.

Liste des chemins et sentiers vicinaux

N° du chemin ou du sentier	Appellation à l'Atlas	Appellation actuelle	N° d'Ucclensia
1	Chaussée de Droogenbosch	chaussée de Droogenbos	173
2	Dieweg	Dieweg avenue de l'Observatoire	167
3	Breedbunder weg	rue Vanderkindere	168
4	Kerke weg	rue du Doyenné	168
5	Chaussée de Stalle	rue de Stalle chaussée de Neerstalle	166
6	Vorst straet	rue Joseph Bens	163
7	Katte straet	avenue de Floréal rue des Balkans avenue de Messidor	168
8	Brussel weg	rue Copernic avenue de Saturne rue E. Cavell rue J. Stallaert	164
9	du Langenlo	Lykweg chemin du Langeveld	156
10	Ouden weg	chaussée de Saint-Job avenue du Prince de Ligne	164
11	Crabbegatstraet Uccle weg	Crabbegat avenue Kamerdelle avenue F.Folie rue Baron Perelman rue de la Pêcherie	164
12	Groesselberg straet	avenue De Fré rue Groeselenberg	168
13	Stukkel straet	square De Fré Sukkelweg avenue A.Dupuich rondpoint Churchill rue Marie Depage	156
14	Ter Cameren straet	rue de Praetere	170
15	Boontendael straet Katte straete	rue de Boetendael avenue de Boetendael	168
16	Kerkweg	disparu	168
17	Roode weg	rue Rouge rue de la Fauvette rue Colonel Chaltin rue du repos avenue de la Chênaie avenue des Paturins Roodeweg avenue Dolez	157
17bis	Av. de l'Église à la route d'Alseberg	rue Xavier de Bue	168
18	Cly weg	rue du Château d'Eau rue de la Fauvette rue Klipveld avenue Paul Stroobant	165
19	Clyveld weg	rue du Château d'Eau	165
20	Lut straete	rue des Poussins rue du Coq rue des Moutons	167
21	Couterstraet	rue Egide Van Oppem	173

N° du chemin ou du sentier	Appellation à l'Atlas	Appellation actuelle	N°d'Ucclensia
22	Berg straet	rue Gatti de Gamond	166
23	Vossegat straet	avenue du Jonc	166
24	Merloo straet	rue du Merlo	166
25	Molenbeek straet	rue Keyenbemmt rue de l'Étoile	160
26	Camp straet	rue François Vervloet	160
27	Linkebeek straet	rue de Linkebeek	161
28	Molenstraetje	Vieux Chemin	161
29	Linkebeek straet	avenue des Hospices chemin de la Forêt	159
30	—	chaussée de Saint-Job	165
30bis	Wolvenberg Engelandstraet Gustenstraet	rue Engeland avenue Dolez rue de Percke drève Pittoresque	157
31	Verrewinckel Gehugt straet	avenue Buysdelle rue de Percke	158
32	Hospice straet	avenue des Hospices	158
33	Cauwenberg veld weg	Kauwberg Cauwenbergveldweg	155
34	Meuleweg	avenue Dolez Vieille rue du Moulin	172
35	Dendoren veld straet	rue de l'Équateur	164
36	Broeckweg	rue Basse Kauwberg Broeckweg	155
37	St. Job straet	chaussée de Saint-Job	164
38	Postweg	Montagne de Saint-Job Vieille rue du Moulin	164
39	Glasbeek straetje	rue de Verrewinkel	173
40	Kerkeweg de Stalle	rue Victor Gambier	166
(40bis)	—	supprimé	166
41	Crabbegatweg Katte straet Groote Katte veld weg	(sentier 41) av. Paul Stroobant	165
		Crabbegat (branche Ouest)	167
		rue de la Mutualité	168
		Carré Sersté	voir aussi 150
42	Katte Fabriek weg	supprimé	168
43	Agtergat weg	supprimé	170
44	Wind molen veld weg	rue Marie Depage rue de l'Anémone rue J. Lejeune	170
45	Windmolen weg	rue Stanley rue de la Bascule	170
46	Boondael weg	chemin de la Source avenue De Fré avenue Juliette Boondaelweg rue des Astronomes	154
47	Kleyne Boondael weg	Kleine Boondaelweg	154
48	St. Job weg	Opstalweg	154
49	Den Ham weg	rue du Ham	164

N° du chemin ou du sentier	Appellation à l'Atlas	Appellation actuelle	N° d'Ucclensia
50	Fontaine Weg	Vallon d'Ohain	172
51	Verwinkel weg	supprimé	155
52	Carlooweg	Carlooweg chaussée de St. Job rue des Pêcheurs rue de la Pêcherie	161/165
53	—	rue Papenkasteel	165
53bis	Grooten Molenweg	rue Kinsendael rue Geleytsbeek chaussée de Saint-Job	165
54	Engeland weg	chemin du Puits	157
55	Linkebeek weg op 't Groot veld	rue du Roseau rue des Griottes	171
56	Linkebeek weg	rue du Bourdon	161
57	Siekhuis weg	Ziekhuis weg	159
58	Moonsberg weg	Moensberg	161
59	Calevoet weg	rue Kriekenput	161
59bis	—	supprimé	161
60	Hospice weg	chemin des Hospices	158
61	Mollekens bosch weg	disparu	171
62	St. Job weg op Linkebeek	disparu	171
63	Krommen weg op 't Groot veld	disparu	171
64	Molenweg	Molenweg rue Zandbeek	159
65	Sanebeek weg	rue des Trois Rois rue de l'Étoile	159/160
65bis	Kelperweg	chemin de la Truite	160
66	Coba Pauwels weg	Coba Pauwels weg	152
67	Neckersgatweg Stinkaert weg	Neckersgatweg Stinkaert weg	152
68	Sparren weg	clos Abbé Froidure rue Pierre de Puysseleer Sparrenweg	152/154
69	Melbick weg	Melbickweg	151
70	Molenweg de Neerstalle	disparu	166
71	Kwaede straet	rue des Trois Arbres	166
72	Stalle drève weg op Stalle	rue du Repos	167
73	Stalle drève weg	rue Rittweger	167
74	Delle weg	Delleweg	148
75	Poele weg	chemin du Vossegat	166
76	Cromme Poele weg	disparu	166
77	r'Heylig Sacraments veld weg	rue Asselbergs drève d'Anjou	163
78	Baron de Brocke weg	supprimé	168
79	Zee Crabbe weg	supprimé	168
80	—	rue du Framboisier avenue du Beau Séjour	170
81	de la Source	disparu	168
82	Kleyne Katte veld weg	disparu	168
83	—	rue de la Mutualité	168

N° du chemin ou du sentier	Appellation à l'Atlas	Appellation actuelle	N°d'Ucclensia
84	Groene Jager weg	supprimé	163
85	Zeven Bunderweg	rue du Fossé Zeven Bunderweg	163
86	Spytigen Duyvelweg	Carré Tillens Spytigen Duyvelweg	163
87	Vorstweg	avenue des Sept Bonniers	163
88	—	supprimé	166
89	Toeveraarsweg	supprimé	166
90	Savelputweg	supprimé	166
91	Boschweg	supprimé	166
92	—	supprimé	166
93	—	Sentier 93	166
94	—	rue Victor Allard	166
95	Kleyne Klipveld weg	rue de la Fauvette	166
96	Kleyne Groosel berg weg	chemin de la Source	173
97	Koeye voetweg	rue Zeecrabbe	156
98	de la Fontaine	sentier de la Fontaine	173
99	Kleyne Ferusteil weg	disparu	167
100	—	disparu	168
101	Boschveld weg	Bosveldweg	156
102	Gemeente weg	av. de la Floride	173
103	Twietiskweg	Av.F.Folie avenue Den Doorn rue de la Pêcherie	165
104	Tweetiskweg	supprimé	165
105	Niveilsveldweg	chemin Avijl	164
106	Bergweg	Bergweg	164
107	St.Jobs Dreef	av. du Prince de Ligne	164
108	—	Montagne de Saint-Job	164
109	Lutsweg	rue du Coq	167
110	Paepekasteel voetweg	rue Papenkasteel	165
111	Kleyveld voetweg	supprimé	165
112	Korten bosch voetweg	chemin privé 't Cortenbos	165
113	Den Dorenweg	supprimé	165
114	de la Source	disparu	165
115	Vyver voetweg	disparu	165
116	Zandbeekweg	promenade verte	160
117	—	rue de l'Étoile	160
118	Kauwenbemptweg	Kauwenbemptweg	160
119	Ziekhuisweg	rue Edouard Michiels	160
120	Molensteenweg	Molensteenweg	147 159
121	De Steenstraet	rue Zandbeek	159
122	Linhout weg	rue de Calevoet Linhoutweg	161
123	Groustveldweg	disparu	171
124	Engeland veldweg	avenue de l'Hélianthe Engelandveldweg	157

N° du chemin ou du sentier	Appellation à l'Atlas	Appellation actuelle	N°d'Ucclensia
125	Sperreboschweg	Sperreboschweg	157
126	Engelandvoetweg	Engelandvoetweg	157
127	—	sentier Jan Van Nijlen	165
128	—	disparu	171
129	—	disparu	165
130	—	sentier 130	155
131	—	Montagne de St. Job	164
132	—	disparu	172
133	Kleyne Hutte weg	rue de Verrewinkel avenue de la Chénaie chemin des Pins	157
134	—	Sentier 134	157
135	St Eloy weg	supprimé	157
136	—	Sentier 136	158
137	Kleyne Groust veldweg	disparu	161
138	—	disparu	161
139	—	Sentier 139	161
140	—	disparu	171
141	Delle weg	chemin du Moulin Rose	158
142	—	avenue des Faons	171
143	—	supprimé	171
144	—	disparu	168
145	Rooseweg	chemin des Roses	167
146	—	Sentier / avenue Jacques Pastur	172
147	(Lendeweg)	supprimé	165
148	—	supprimé	166



Avenue de la Floride

Volksgeloof en bijgeloof in het Ukkelse

door Robert Boschloos

Tekenen van bijgeloof vindt men nu nog terug in het dagelijks leven, zo zal men niet onder een ladder doorgaan of zal men niet kruisgewijs tussen vier personen elkaar de hand drukken. Voor ai deze gewoonte is er een natuurlijke verklaring.

Onder een ladder doorgaan zou ongeluk meebrengen. Als men logisch denkt weet dat onder een ladder er meer gevaar is om een voorwerp op zijn kop krijgen.

Vier personen die elkaar gekruist de hand drukken brengt ongeluk of ruzie. Eigenlijk is het onbeleefd, want men verbreekt de intimiteit van de twee personen en zoekt men onenigheden.

Twee messen die over elkaar liggen of een schaar die gekruist ligt brengt ruzie. Dit komt van de wapens te kruisen, dus vechten, ruzie en oorlog.

Ongeluk in het verschiet was een potje zout omver te stoten. Het was werkelijk een tegenslag wanneer men in het verle-

den zout liet verloren gaan omdat zout zeer kostbaar was. Vandaar de Franse benaming "Salaire" voor loon. Het komt van het Italiaans salaris.

Een puntig geschenk, mes of schaar mocht men niet schenken. Men kon het afkopen van de schenker door het betalen van een symbolisch geldstuk.

Het was ook de gewoonte wanneer men iemand een geldbeugel schonk er een gift in te steken, dit was dan een geldstuk met de wens, "Dat er nog veel van zulke stukken in de geldtas zullen terecht komen."

Wanneer een kind een melktandje verloor moest het dit tandje over zijn hoofd werpen en een kruisje maken om goede tanden te krijgen.

Wat wel een teken van geloof kan noemen is, toen vroeger het brood nog ongesneden van bij de bakker kwam, de godvruchtige huismoeder steeds een kruis maakte over het brood met het mes. Een dankgebed voor het eten.

Van een overledenen dromen betekende dit dat deze om een gebed vroeg.

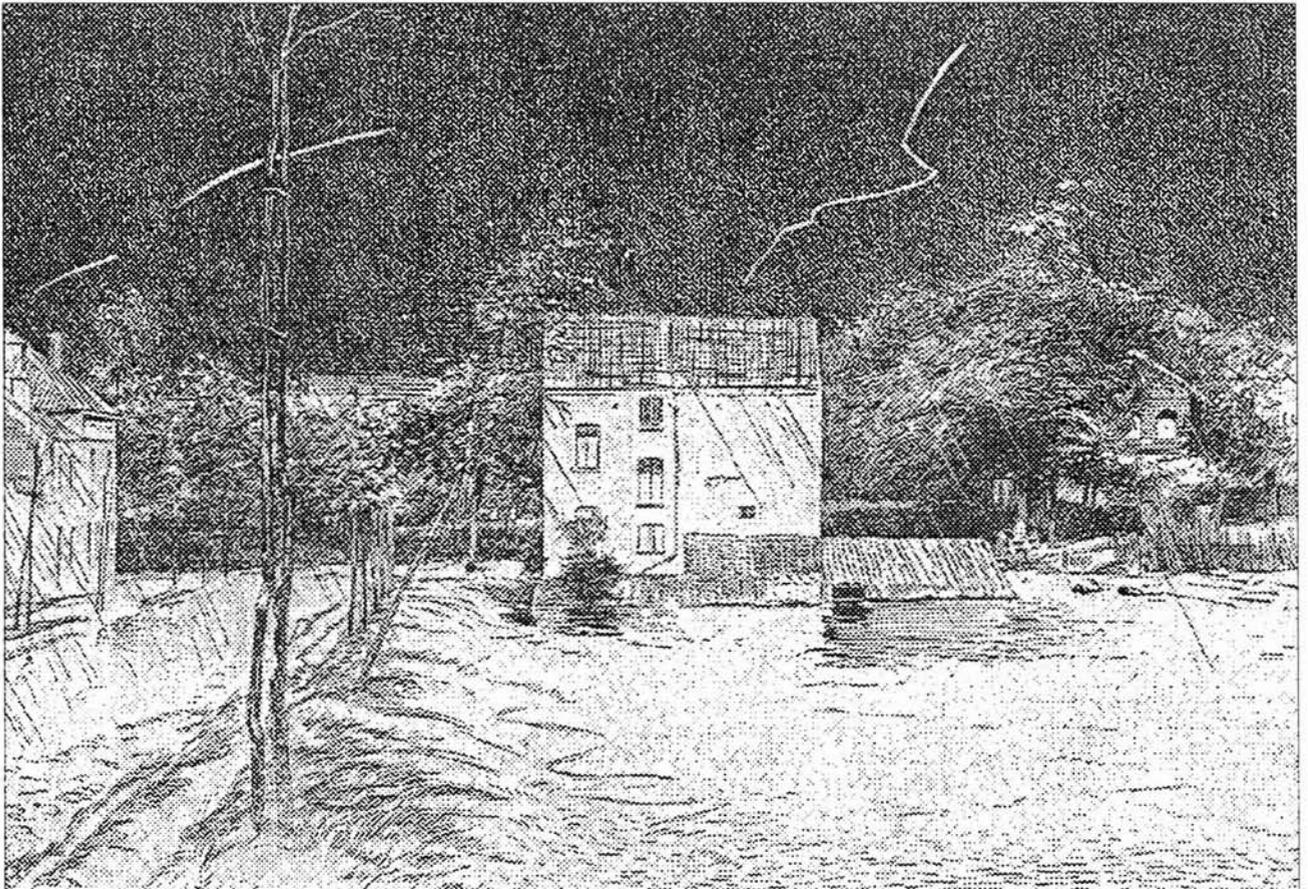
L'inondation du 10 juin 1895

Périodiquement, suite aux pluies d'orage, le bas de l'avenue De Fré subit encore des inondations. Il nous a paru intéressant de reproduire ici un article du "National Illustré" du 23 juin 1895 (illustrations de F.Gaillard) qui relate en détail l'inondation du 10 juin de cette année qui fit un mort et d'importants dégâts au carrefour des avenues De Fré et Houzeau. Signalons que l'«ancien chemin de Bruxelles» est aujourd'hui la rue Edith Cavell, que l'«ancien chemin de Saint-Job» est devenu l'avenue de Saturne et que l'«avenue de l'Observatoire» est à identifier avec l'avenue Houzeau ainsi dénommée en 1898.

La **Catastrophe d'Uccle.** Le 10 juin, vers une heure de l'après-midi, un orage accompagné d'une pluie diluvienne éclatait sur Bruxelles et ses environs. Ce fut surtout à Uccle qu'il sévit

avec une violence inouïe. L'eau tomba par torrents.

La vallée formée par l'avenue De Fré, l'ancien chemin de Saint-Job et l'ave-



nue de l'Observatoire d'une part, et l'ancien chemin de Bruxelles d'autre part a particulièrement souffert. C'est là que l'ouragan a causé des ruines.

Parmi les sinistrés, M^{me} veuve Merckx, qui, au coin de l'avenue De Fré et de l'avenue de l'Observatoire, tient le café: "À la Vue de l'Observatoire", est surtout à plaindre.

M^{me} Merckx a six enfants dont l'aîné n'est âgé que de 16 ans, et, pour entretenir une aussi nombreuse famille, elle est à la fois cultivatrice et laitière. Aujourd'hui, cette famille est quasi-ruinée.

La pauvre femme possédait un superbe jardin maraîcher de plus d'un hectare: tout a été ravagé. Dans l'étable se trouvaient trois superbes vaches.

Deux valaient 500 francs chacune: la troisième, M^{me} Merckx venait de l'acheter pour une somme de 600 francs. Les pauvres bêtes surprises par le torrent n'ont pu fuir et l'eau montant, montant toujours, elles ont été noyées. On est parvenu à sauver les

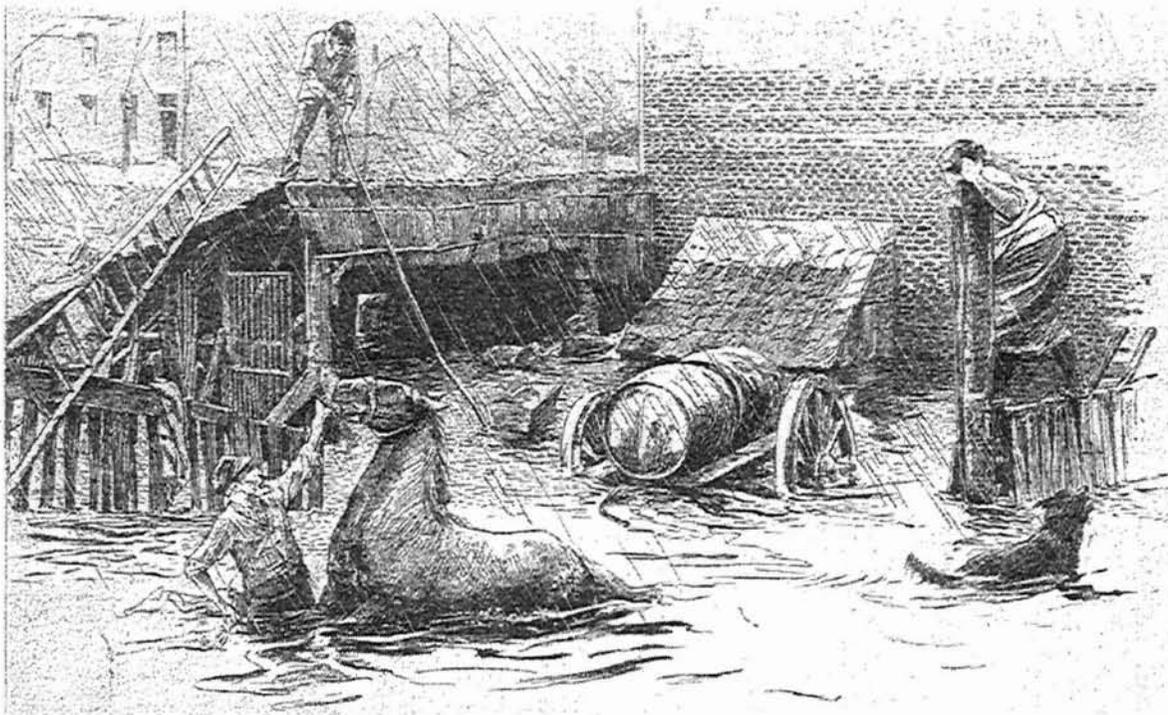
chevaux, deux porcs et deux chiens de trait.

Dans une annexe de l'étable se trouvaient 200 kilogr. d'avoine, 400 kilogr. de pommes de terre, de nombreux instruments aratoires: tout a été emporté ou détruit. Un mur de 6 mètres de hauteur s'est effondré sous la force de l'eau, permettant à celle-ci d'envahir l'habitation.

Chez M. Zamen, qui tient l'estaminet du Cygne, dans l'avenue De Fré, se sont passées des scènes terribles.

L'eau envahissait la maison avec une telle force qu'il a fallu sauver les habitants par les fenêtres.

Le cabaret a été absolument cerné par l'eau; à certain moment il ne fut plus possible d'approcher, et cependant il fallait sauver encore des enfants. C'est alors que se produisit un douloureux accident dont nous empruntons le récit à un confrère de la presse quotidienne. Deux courageux citoyens, Guillaume Vandebroek, ouvrier maçon, âgé de 32 ans, et Joseph Demol, né à Leeuw-Saint-Pierre, le 26 avril 1869,





allèrent chercher des planches et les dressèrent contre la façade; ils établirent, au-dessus du torrent, un pont pour arriver à la maison, au pied de laquelle se trouve un aqueduc qui reçoit les eaux ménagères. Tout à coup, au moment où Vandebroek et Demol apportaient une planche épaisse, l'aqueduc s'effondra sous le poids des terres et de l'eau.

Les deux courageux sauveteurs tombèrent dans l'excavation profonde de 3 mètres environ et large de 6 mètres. Ce fut un moment d'indicible angoisse parmi ceux qui se trouvaient là. Vandebroek parvint à s'accrocher à une planche et il put être immédiatement sauvé.

Mais hélas ! son compagnon, emporté par le torrent, fut entraîné sous l'aqueduc et, après l'avoir traversé sur un espace de 30 mètres environ, il apparut bientôt au jour. Mais dans quel état ! Il était absolument méconnaissable. On eut dit une statue de terre glaise. Un masque épais de terre boueuse, jaunâtre, lui recouvrait la face. Il fallait se porter au secours du pauvre garçon.

Mais c'était un lac, et il était difficile d'approcher de Demol qui allait infailliblement se noyer. C'est alors qu'un autre vaillant, Auguste Deprins, garde-chasse, se jeta résolument au secours de Demol.

Il parvint à le sauver. Quelle ne fut pas sa douloureuse surprise quand, Demol ayant été débarbouillé, Deprins constata qu'il se trouva en présence de son ami le plus intime !

Cependant, Demol put regagner à pied son domicile, situé rue Langueveld, 41.

Mais au moment où il allait rentrer, il s'affaissa inanimé. On le porta dans son lit. En dépit des soins que lui a prodigués le docteur Van Lier, Demol a succombé le lendemain. Le brave garçon a horriblement souffert; il avait le corps rempli de sable et avait absorbé une grande quantité d'eau contaminée sous l'aqueduc.

Mardi après-midi, la comtesse de Flandre, accompagnée de M^{me} la baronne van den Bossche, dame d'honneur, s'est rendue en poney-chaise sur les lieux de la catastrophe.

Son Altesse Royale s'est longuement entretenue avec plusieurs sinistrés. Elle a prié M. Tousseyn, l'honorable secrétaire communal, de lui envoyer une liste nominative des victimes de l'ouragan du 10 juin dernier, afin de pouvoir leur faire parvenir des secours.

Glané dans nos archives chasse et forets (ii)

communiqué par Henri de Pinchart

Les références d'archives que nous publions ici sont relatives à la chasse et aux forêts. Elles nous ont été communiquées par M. de Pinchart. Un ensemble de références relatives à la forêt de Soignes a déjà été publié dans le n°149 d'Ucclesia (janvier 1994).

Documents relatifs à la propriété foncière

Anno 1110 Godefroy, duc de Lorraine, comte de Louvain cède à l'abbaye de Forest, la Vroenrode ou Fondroy sous Uccle. Donation confirmée en 1197.

Contestation le 10 juillet 1778 entre le Woudmeester et le Bailly de Carloo touchant les biens de François de Smedt, trouvé pendu dans le bois de Sa Majesté au Lieu dit "Vroenrode".

(Chambre des comptes, portefeuille 1260).

Le 6 septembre 1778 Les héritiers de François Everaerts époux de Marie Marcellis vendent au Souverain pour la somme de 1353 florins le Boschheyde sous Uccle, d'une superficie de six journaux, bien contigu à la forêt de Soignes.

(Chambre des comptes, lettres et avis, recueil n°1257).

Le 10 octobre 1780 Carte de l'exploitation de la Heegde située sur la chaussée de Boitsfort et de Waterloo, au Vivier d'Oye, Vert Chasseur, Fort Jaco et Langeveld.

(Chambre des comptes, supplément, recueil 3091).

Le 2 juillet 1923 La ligue des Amis de la Forêt de Soignes sollicite du Conseil de la province de Brabant le rachat du domaine de Boetendael, promis à la destruction. Demande refusée étant donné l'ampleur de la dépense.

(Administration des Beaux-Arts dossier 827).

Documents relatifs au personnel forestier de Soignes

Le 3 janvier 1724 Nomination de Dierick de Smet, officier de la baronnie de Stalle, comme sergent griier en Brabant.

(Consistoire de la Trompe, farde n°11).

Le 22 août 1728 Nomination de Jacques Noulaets, habitant de Carloo, comme sergent griier en Brabant.

(Consistoire de la Trompe farde n°11).

Le 10 juillet 1731 Nomination de Jean Baptiste Maeck, habitant de Stalle, comme sergent griier en Brabant.

(Consistoire de la Trompe farde n°11).

Les 12 août 1709 et 9 avril 1717 Nomination de Martin Maeck habitant de Stalle, officier de l'abbaye de Forest, comme sergent griier du Brabant.

(Consistoire de la Trompe, farde n°11).

Le 13 septembre 1783 Cornille Van Haelen, forestier surnuméraire en la forêt de Soignes, habitant près du Vert Chasseur, se fait rayer de la liste des cabaretiers uclois, pour non observation du règlement interdisant à un forestier de servir à boire.

1784 Requête présentée à la Chambre des comptes par Henri Labarre habitant de Calevoet, âgé de 54 ans, père de deux forestiers Henri et Jean et oncle du forestier Jean Labarre, d'une parfaite intelligence, afin d'obtenir l'emploi d'inspecteur de la Forêt de Soignes. (Chambre des comptes, officiers comptables, dossier n°367/2).

Le 16 mai 1786 Jean Baptiste de Fiennes, fils de feu le Woutmeester, âgé de 38 ans et habitant de Stalle, sollicite un emploi de surnuméraire en la forêt de Soignes. (Chambre des comptes, avis et lettres, recueil n°1262).

Le 18 mai 1786 Jacques Hody, natif d'Uccle, âgé de 36 ans paveur depuis 13 ans, sollicite un emploi de forestier surnuméraire en la forêt de Soignes. (Chambre des comptes, avis et lettres, recueil n°1262).

Droits et délits de chasse.

Année 1572 Nicolas Oudaert, conseiller ordinaire / Jean et Joos Pauwels, possesseurs du bois nommé "Neckersgatbosch" sous Uccle, touchant le droit de chasse sur ce bien. (Office fiscal de Brabant, portefeuille 2473).

1594 Guillaume Goethaels, secrétaire de la ville de Bruxelles, acquiert des héritiers d'Oyenbrugge une franche garenne sous la Heegde à Uccle. (Chambre des comptes, supplément, dossier 3059).

Le 27 mai 1647 Déclaration de Luycas Van Halen, habitant de Drogenbosch âgé de 85 ans, touchant le droit de chasse en la seigneurie de Stalle, à la requête du Seigneur Ferdinand Reynbouts. Idem de Henri Verheylewegen, âgé de 70 ans, Peeter de Geynst habitant de Beersel

et auparavant de Stalle, âgé de 67 ans; Steven de Verre, habitant de Stalle, âgé de 87 ans.

(Chambre des comptes, lettres aux officiers, recueil 820).

Le 14 octobre 1734 Condamnation d'Henry Wynants, garde-chasse de la Vénérie pour avoir chassé sur l'étendue de la Seigneurie de Stalle, possession de la veuve du Sieur du Puis. (Secrétairie d'État et de guerre registre 1573).

Le 16 septembre 1765 Barbe Scholiers veuve d'Antoine Proost, habitante de Carloo est condamnée à une amende par le Consistoire de la Trompe pour usage d'un lacet à prendre les lièvres dans la forêt de Soignes sous Uccle. (Secrétairie d'État registre 1605).

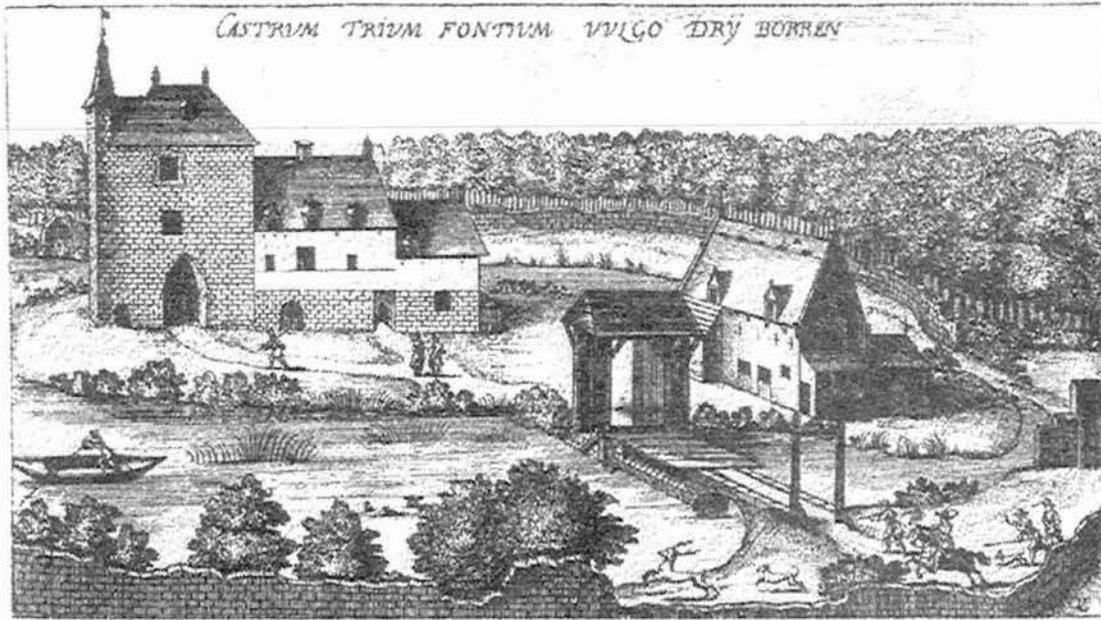
Le 20 janvier 1774 Bertrand Rans habitant d'Uccle est poursuivi par le Wautmaitre pour avoir chassé dans la plaine avec son chien. Celui-ci nie le fait. (Chambre des comptes, lettres aux officiers, recueil n°1024).

Le 31 janvier 1778 Procès le Guyer de Brabant / la veuve de François Everaerts, habitante de Verrewinckel, détentrice en sa maison de viande de cerf. (Chambre des comptes, supplément, recueil n°1246).

Le 12 mai 1778 Procès le Gruyer de Brabant / Engelbert Engels et Guillaume Calvaer tous deux habitants de Carloo pour avoir poursuivi un cerf blessé d'un coup de feu à la cuisse dans la forêt de Soignes. (Chambre des comptes, supplément, recueil n°1246).

Vols d'arbres

Le 7 février 1756 Procès le Wautmaitre de Brabant / Jean Baptiste Keyaerts habitant d'Uccle et son père habitant de Calevoet, accusés de vol d'arbres en la forêt de Soignes près de Carloo. (Chambre des comptes, lettres aux officiers, recueil n°1016).



Le 29 octobre 1772 Ambroise Van den Plassche, natif de Bruxelles et habitant de Carloo est relâché de la prison des Trois Fontaines le 10 juillet et en considération de sa pauvreté et longue détention, le Souverain lui fait remise de l'amende de 39 florins 16 sols.

Néanmoins, le 15 septembre, il est surpris en train de couper de nuit un hêtre en la forêt de Soignes. De ce fait il est condamné à être exposé sur le pilori et est banni des terres de Sa Majesté.

(Chambre des comptes, lettres aux officiers, recueil n°1022).

Le 18 juin 1773 Cornille de Smedt habitant de Carloo est condamné à une amende de 20 florins 16 sols pour avoir scié un tremble sur la Heegde: il est emprisonné à la prison des Trois fontaines. Pierre Kicx aussi habitant de Carloo est redevable de la somme de 17 florins 18 sols pour divers excès dans la forêt de Soignes; frappé d'une attaque d'apoplexie et privé de l'usage d'un bras, le Souverain lui accorde remise de son amende.

(Chambre des comptes, lettres aux officiers, recueil n°1024).

Faits divers

Le 17 octobre 1633 Information judiciaire à la requête de Monsieur Ferdinand Vander Linden, chevalier, Grand forestier du Brabant.

Comparaissent:

- Gilles Heymans, détenu au Steenpoorts, habitant d'Uccle, âgé de 37 ans environ, ouvrier travaillant le bois.
- Antoine Bettens, chef forestier dans la Forêt de Soignes, habitant de Carloo, âgé de 60 ans environ.
- Jean Van Neyswenhoudt, âgé de 35 ans habitant de Stalle.
- Jean Heymans, habitant d'Uccle, âgé de 41 ans.
- Pierre de Ridder, habitant de Rode, âgé de 46 ans.

(Chambre des comptes, carton 42 farde 59 aux A.G.R.)

Le 11 juillet 1778 Découverte du cadavre de François de Smet pendu à un arbre au Fond Roy sous la juridiction de Carloo. Historique du Fond Roy depuis 1110 bien cédé à l'abbaye de Forest par Godefroy, comte de Louvain.

(Chambre des comptes, avis et lettres, recueil n°1260) (Voir aussi ci-avant).

Le 31 juillet 1781 Dispute entre Marguerite Hernie, native d'Uccle et habitante de Watermael, âgée de 57 ans, épouse de Pierre Ruelens, pauvre estropié et les forestiers de la Forêt de Soignes.

Elle est colloquée à la prison des trois fontaines et condamnée à deux ans de prison à la maison de correction de Vilvorde.

(Chambre des comptes, avis et lettres, recueil n°1261).

L'école des Sœurs de Saint Vincent de Paul à Carloo-Saint-Job

préparé par Robert Boschloos

En complément à l'article de M. Robert Boschloos paru dans le n°146 d'Ucclensia (pp 15 à 18), nous publions ci-après, sans modifications, les pages des annales des Sœurs de Gijzegem consacrées à cette école. Nous remercions M. Boschloos qui nous a procuré ce document.



L'an 1870, le Rd Monsieur Evers, vicaire à Uccle, fut nommé curé à St Job. La corruption du peuple fut telle, que le digne prêtre n'osa entreprendre sa nouvelle mission, qu'à la condition de voir des Sœurs de Gijzegem s'établir, dans sa paroisse. Mgr l'Archevêque de Malines accepta cette proposition. Il écrivit à Mgr de Gand, qui obligea notre Rde Mère Rosalie, d'envoyer des sœurs à St. Job. Elle y conduisit accompagnée de Sr Isabelle, le 26-9-1871, les sœurs Catherine de Bologne et Celine, et 6 semaines plus tard, la chère sœur Martina se joignit à elles. A la retraite de septembre, il se fit à Uccle, un changement qui mécontenta Mr le Curé. Les supérieures, en fonction depuis plus de 6 ans, durent changer de maison. La chère Sœur M. Thérèse, alors supérieure à Uccle fut de ce nombre, la chère sœur Tharsilla la remplaça. Mr le Curé eût chargé Sr M. Thérèse de soigner, pour la nouvelle maison, et il lui remit une somme d'argent. La nouvelle supérieure ne put pas s'en occuper, et quand la Rde Mère Rosalie se présenta à la cure, avec les nouvelles sœurs, le révé-

rend Mr le Curé Evers, fut absent. Ceci ne fut pas de bonne augure. En effet, lorsque les sœurs entrèrent dans la nouvelle maison qui leur fut destinée, elle n'y trouvèrent rien en ordre, tout y était très négligé et détérioré.

Les sœurs se mirent immédiatement à l'ouvrage, afin de donner, à leur habitation, un air d'ordre et de propreté, malgré la pauvreté du local.

Les ustensiles les plus indispensables y manquaient: une seule casserole servit à préparer la soupe, les légumes, les pommes de terre et même la viande. Le couvercle de la casserole servit en même temps de sonnette. Les curieux vinrent se placer devant les fenêtres, pour observer les sœurs; pour se soustraire à ces regards indiscrets, les sœurs tendirent un morceau de toile, devant les fenêtres. Dans les classes, la même pauvreté, pas un seul pupitre, pour y recevoir les 80 élèves, qui durent prendre place à terre, pour écouter les leçons, de leurs maîtresses. La 2^{me} classe fut une ancienne salle de danse; sous le plancher se trouva une grande et large fosse, conduit des eaux sales du village.

Le plancher fut si délabré, qu'on put facilement apercevoir les eaux sales, qui exhalèrent une odeur nauséabonde. L'ignorance des enfants fut découra-

geante; des 80 élèves, parmi lesquelles plusieurs 1^{ères} communiantes, deux seulement connurent quelques lettres. Cependant le Rd Mr le Curé, voyant le dévouement des sœurs, changea à leur égard; dès sa 1^{ère} visite en classe, il soigna pour des pupitres et quelques autres objets indispensables. Dans la suite, le Rd Monsieur le Curé fut toujours très dévoué aux sœurs; il leur fit donner des légumes etc... A la retraite de 1872, les sœurs Cathérine et Celine furent remplacées, par les chères sœurs Théodora et Arsène; sœur Céline y revint 3 ans plus tard. La situation des sœurs s'améliora sensiblement, et les classes furent bien fréquentées; on ajouta une 3^{ième} classe aux deux existantes.

A l'arrivée des sœurs, il n'y eut qu'un instituteur à St. Job, pour tous les enfants. En 1879, lors de la mauvaise loi, Mr le Curé n'osa pas commencer une école catholique de garçons; après la messe du St Esprit, plus de 80 grands garçons et rangèrent, parmi les élèves des sœurs. La sœur Théodora fut chargée de la classe des garçons, et une grande élève seconda la sœur.

La sœur succomba de fatigue. Messieurs le Curé et le Vicaire, se remplacèrent successivement, pour faire cette classe, jusqu'à ce qu'on eût trouvé les moyens d'entretenir un instituteur. Une lutte n'engagea bientôt pour les sœurs. Deux demoiselles ouvrirent une école primaire; une dame et sa fille une école gardienne. Ces nouvelles classes furent soutenues, par la Commune d'Uccle. Les nouvelles institutrices se rendirent de maison en maison, pour gagner des élèves. Elles n'épargnèrent rien, pour attirer les enfants des sœurs. Des costumes entiers furent distribués à leurs élèves, plus

d'une fois même, on leur remit une pièce de 20 Fr. Malgré cette concurrence, l'école des sœurs fut toujours aussi fréquentée.

Après la mauvaise loi, les garçons quittèrent l'école des sœurs, et se sont rendus à l'école communale des garçons, à St Job. Lors de l'abrogation de la loi de malheur en 1884, Sœur Théodora fut envoyée à Leerne Ste Marie, et ce furent les chères sœurs Victorine, et Marie d'Acquin, qui la remplacèrent successivement, chacune durant 2 années, dans la charge de Supérieure. En 1888, la direction de la maison de St Job fut confiée à la chère sœur Eléonore. Profitant, comme beaucoup d'autres, des libéralités du gouvernement, en faveur des écoles libres, les sœurs adressèrent, en 1898, une demande de subside au Ministre de l'instruction publique, pour leurs deux classes primaires, et grâce à Dieu, elles furent pleinement exaucées.

Deux ans après, le nombre des élèves, s'étant considérablement accru, il fallut songer à la construction d'une 4^{ième} classe, et ce fut le généreux et très honoré propriétaire de la maison des sœurs, Mr Léon Hamoir, qui leur vint en aide. Il fit construire et meubler intégralement à ses frais, deux classes spacieuses répondant parfaitement aux prescriptions du gouvernement.

Ce nouveau bâtiment constitué, actuellement, l'école primaire, tandis que les deux salles d'asile, se trouvent dans l'ancien bâtiment. En 1901, on obtint également le subside pour l'école gardienne, laquelle est, ainsi que les autres classes, bien fréquentée, malgré la lutte, toujours croissante et ouverte, livrée aux sœurs, par l'administration Communale d'Uccle.



À propos d'une gravure représentant l'ancien prieuré de Sept-Fontaines

par Michel Maziers

On ne dispose que de deux images représentant l'ancien prieuré de Sept-Fontaines: l'une, réalisée par Jean-Baptiste (et non Hans, comme on l'écrit parfois¹) Collaert à partir d'un dessin de Hans Bol, porte l'inscription Seven Burre dans sa partie supérieure. Elle n'est pas datée, mais ce qu'on sait des auteurs (Hans Bol est mort en 1593) permet de la situer dans la seconde moitié du XVI^e siècle. L'autre, réalisée par un graveur anonyme à partir d'un dessin de P. De Doncker, porte dans un cartouche l'inscription Septem Fontes vulgo Seven-Borren. Elle figure dans l'album d'A. Sanderus, *Chorographia sacre brabantiae*, t. II, paru à La Haye en 1727.²

Or, ces deux images se contredisent: située au sud dans la gravure de Collaert, l'église priorale se trouve au nord dans celle publiée par Sanderus. Et cette inversion se retrouve pour

l'ensemble des autres bâtiments. Comment expliquer ce phénomène? Aurait-on reconstruit intégralement le prieuré entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVIII^e?

Certes, les troubles religieux avaient provoqué tellement de dégâts que les chanoines augustins avaient dû se réfugier d'abord à Hal (1578), puis au château de Bersel (1585). Ce qui, soit dit en passant, indique que le dessin de Hans Bol, qui montre le prieuré intact, doit être antérieur à 1578. Les religieux n'étaient revenus à Sept-Fontaines qu'en 1606 et avaient alors entrepris la restauration des bâtiments grâce à l'aide financière du prince de Croÿ.

Il s'agissait bien de restauration et non de reconstruction. Il est d'ailleurs rare que ce genre de destructions aboutisse à la disparition complète des bâtiments. Il en reste au moins les fondations que les restaurateurs réutilisent pour recons-

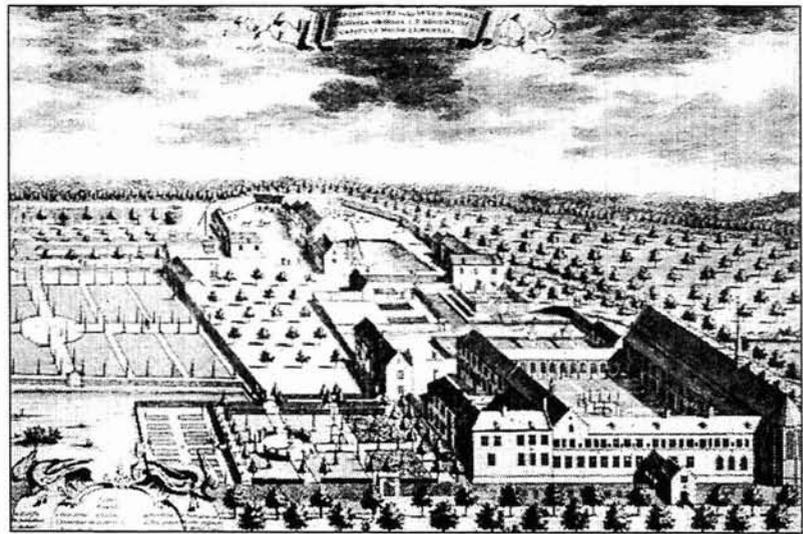
1 Sander Pierron, *Histoire illustrée de la forêt de Soignes*, Bruxelles, rééd. Culture et civilisation, 1973, t. II, pp. 105 & 144. Urbaan De Becker & Fernand Vanhemelrijck, *Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode*, Sint-Genesius-Rode, Gemeentebestuur, 1982, p. 442.

2 *La forêt de Soignes. Art et histoire des origines au XVIII^e siècle*, catalogue de l'exposition Europolia Österreich, Bruxelles, Royale Belge et Conseil de Trois-Fontaines, 1987, pp. 234, notice 355, 236, notice 357 & 237, notice 358.



*Sept-Fontaines tel que l'a gravé
J.B. COLLAERT.*

*Sept-Fontaines au début du
XVIIIe siècle.*



*Sept-Fontaines tel qu'a dû le voir
Hans BOL.*

truire, à la fois par facilité et pour effacer, psychologiquement en quelque sorte, l'action des démolisseurs. C'est particulièrement vrai pour des bâtiments religieux, et singulièrement pour l'église, édifice consacré. Tout indique donc que, lors de la restauration du prieuré en 1606, le plan des bâtiments n'a pas été modifié (bouleversé, devrait-on dire, si on considérait les deux gravures comme le reflet exact de la réalité à un siècle et demi de distance).

Comment s'expliquent alors les divergences,, pour ne pas dire les oppositions,, entre les deux gravures ?

S'il veut que le dessin qu'il reproduit soit identique à l'original lorsque la gravure sera imprimée, l'auteur de celle-ci doit inverser l'image qu'il grave par rapport à cet original, comme s'il regardait celui-ci dans un miroir. C'est ce que n'a apparemment pas fait l'un des deux graveurs, qui a reproduit le dessin directement sur sa plaque de cuivre. Reste à savoir lequel des deux.

Nous disposons heureusement du plan dressé par P.R. Culp en 1786 en prévision de la vente des bâtiments consécutive à la décision de Joseph II de supprimer les ordres religieux contemporains. Et ce plan donne entièrement

raison à l'album de Sanderus. L'étang de l'église, dont la forme en accolade apparaît clairement sur ce plan, existe toujours à l'extrémité septentrionale de la propriété Timberman, dont le château occupe l'emplacement du quartier des hôtes de l'ancien prieuré. Si l'église a été démolie en 1788, son emplacement est donc facile à retrouver sur le terrain: ici encore, c'est la gravure publiée dans l'album de Sanderus qui est confirmée. Si on n'y reconnaît pas les bâtiments de la ferme priorale, qui existe toujours, c'est tout bonnement parce qu'elle a été reconstruite dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

D'après la gravure de Collaert inversée, on peut pratiquement situer l'endroit où s'était installé Hans Bol pour dessiner le prieuré: sur le chemin qui longe la propriété Timberman à l'est et qui est encore jalonné de quelques bornes car il marquait la limite entre le domaine du prieuré et celui des ducs de Brabant et de leurs successeurs (il forme donc la "frontière" entre Rhode et Braine-l'Alleud, établie en suivant cette limite). Après une longue côte, le chemin redescend brutalement presque au même niveau que les derniers étangs du domaine: c'est au pied de cette descente que s'était installé l'artiste.

door Raymond Van Nerom

Wij vervolgen met het afschrijven van de bevolkingsregisters waarvan het eerste gedeelte verscheen in de vorige nummers van Ucclesia.

Hoek

nr. 125

1. Engels Jean Baptiste, landbouwer, 54 jaar, gehuwd, overleden op 13/06/1851.

2. Meerts Anne Marie, huisvrouw, 51 jaar, overleden op 03/03/1854. Allebei geboren te Rode.

nr. 126

1. Voets Jacques, landbouwdagloner, 41 jaar, gehuwd.

2. Violon Dorothée, huisvrouw, 40 jaar, gehuwd.

3. Voets Elisabeth, z.b., 14 jaar, kind.

4. Voets Jean, z.b., 11 jaar, kind.

5. Voets Guillaume, z.b., 8 jaar, kind.

6. Voets Jeanne Marie, z.b., 4 jaar, kind.

7. Voets Anne Catherine, z.b., 3 jaar, kind.

Allemaal geboren te Rode, behalve 2 (Brussel).

nr. 127

1. Hanssens Paul, landbouwdagloner, 61 jaar, gehuwd, overleden op 21/06/1855.

2. Engels Jeanne, huisvrouw, 57 jaar, gehuwd, overleden op 17/04/1849.

3. Hanssens Gilles, z.b., 21 jaar, ongehuwd.

4. Hanssens Barbe, z.b., 14 jaar, kind.

5. Bossaert Jean Baptiste, dagloner, 35 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Marchienne-au-Pont op 28/12/1855.

6. Hellinckx Guillaume, dagloner, 25 jaar, gehuwd, komende uit Alseberg.

7. Hellinckx Jeanne, z.b., geb. op 01/05/1856, kind.

Allemaal geboren te Rode, behalve 5 (Brussel) en 6 (Alseberg).

nr. 128

1. De Greef Mathieu, landbouwer, 58 jaar, gehuwd.

2. Fastenakels Barbe, huisvrouw, 57 jaar, gehuwd, overleden op 04/08/1848.

3. De Greef Pierre, landbouwdagloner, 27 jaar, ongehuwd.

4. De Greef Chrétien, landbouwdagloner, 25 jaar, gehuwd op 07/09/1848.

5. De Greef Jacques, landbouwdagloner, 14 jaar, ongehuwd. Allemaal geboren te Rode.

nr. 129

1. Paternoster Catherine, winkelierster, 51 jaar, weduwe.

2. Paternoster Pierre François, z.b., 15 jaar, kind. Geboren te Écaussines (1) en te Huyzingen (2).

nr. 130.

1. Voets Jean François, landbouwdagloner, 31 jaar, gehuwd.

2. Demunter Anne Marie, huisvrouw, 31 jaar.

3. Voets François, z.b., 4 jaar, kind.

4. **Voets Simon**, z.b., 27 maanden, kind.
5. **Voets Catherine**, z.b., 9 maanden, kind, overleden op 12/06/1855.
6. **Voets Jean-François**, z.b., geb. op 10/02/1849.
7. **Voets Marie**, z.b., geb. op 31/05/1852, kind.
Allemaal geboren te Rode.

nr. 131

1. **Mercie Antoine**, landbouwer, 45 jaar, gehuwd, overleden op 03/02/1853.
2. **Vanackom Anne Marie**, huisvrouw, 47 jaar, gehuwd.
3. **Mercie Jean Baptiste**, landbouwdagloner, 22 jaar, ongehuwd.
4. **Mercie François**, landbouwdagloner, 17 jaar, ongehuwd, overleden op 23/12/1857.
5. **Mercie Marie Anne**, z.b., 14 jaar, ongehuwd.
6. **Berckmans Gilles**, z.b., geb. op 22/12/1856.
Allemaal geboren te Rode.

nr. 132

1. **Demunter François**, landbouwdagloner, 56 jaar, gehuwd.
2. **Ophals Véronique**, huisvrouw, 62 jaar, gehuwd.
3. **Demunter Anne Catherine**, z.b., 23 jaar, gehuwd op 26/09/1849.
Allemaal geboren te Rode behalve 2 (Brussel).

nr. 133

1. **Hannaert Jacques**, slagtersknecht, 33 jaar, gehuwd.
2. **Panneels Barbe**, huisvrouw, 38 jaar, gehuwd.
3. **Hannaert Anne Catherine**, z.b., 11 jaar, kind.
4. **Hannaert Jean Baptiste**, z.b., 10 jaar, kind.
5. **Hannaert Jeanne Marie**, z.b., 6 jaar, kind.

6. **Hannaert Pierre**, z.b., 5 jaar, kind.
7. **Hannaert Pierre**, z.b., 3 jaar, kind.
8. **Hannaert Anne Catherine**, z.b., 6 maanden.
9. **Hannaert François**, z.b., geb. op 24/10/1849, kind, overleden op 03/01/1850.
10. **Hannaert Barbe**, z.b., geb. op 10/05/1851, kind.
Allemaal geboren te Rode.

nr. 134

1. **Hannaert Gilles**, slager, 64 jaar, gehuwd, overleden op 04/12/1848.
2. **Dewinckeleer Anne Catherine**, huisvrouw, 61 jaar, gehuwd.
3. **Hannaert François**, landbouwdagloner, 23 jaar, ongehuwd.
4. **Hannaert Anne Catherine**, dagloonster, 18 jaar, gehuwd op 07/05/1851
5. **Hannaert Pierre**, z.b., 14 jaar, ongehuwd.
Allemaal geboren te Rode.

nr. 135

1. **Voets Michel**, houthakker, 44 jaar, gehuwd, overleden op 21/05/1851.
2. **Draegers Caroline**, huisvrouw, 42 jaar, gehuwd.
3. **Voets Frédéric F.**, houthakker, 18 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Linkebeek op 14/08/1851.
4. **Voets Jeanne Marie**, z.b., 14 jaar, ongehuwd.
5. **Voets Barbe**, z.b., 11 jaar, ongehuwd.
6. **Voets Marie Anne Catherine**, z.b., 8 jaar, ongehuwd.
7. **Voets Anne Marie**, z.b., 3 jaar, ongehuwd, overleden op 23/12/1856.
8. **Voets Jean François**, z.b., 1 maand, ongehuwd.
9. **Voets Frédéric F.**, knecht, geb. op 30/08/1828, ongehuwd, vertrokken naar Brussel op 21/05/1852.
Allemaal geboren te Rode.

nr. 136

1. **Heymans Jacques**, schoenmaker, 30 jaar, geb. op 08/05/1814, gehuwd, weduwnaar op 17/03/1848, hertrouwd op 09/11/1849.
2. **Devaert Jeanne Catherine**, huisvrouw, 29 jaar, gehuwd, overleden op 17/03/1848.
3. **Heymans Anne Marie Catherine**, z.b., 33 maanden, kind.
4. **Heymans Jacques**, z.b., 15 maanden, kind, overleden op 03/04/1853.
5. **Heymans François**, z.b., geb. op 19/04/1847, kind, overleden op 26/03/1856.
6. **De Smael Mélanie**, huisvrouw, geb. op 08/04/1822, gehuwd.
7. **Heymans Anne Catherine**, z.b., geb. op 17/10/1850, kind.
8. **De Smael Frédéric**, z.b., 1 jaar in 1851, kind, overleden op 30/04/1851.
9. **Heymans Egide**, z.b., geb. op 15/07/1854, kind.
10. **Heymans Sébastien**, z.b., geb. op 10/01/1857, kind.
Allemaal geboren te Rode, behalve 1 (Linkebeek), 6 en 8 (Aalter).

nr. 137

1. **De Greef Laurent**, landbouwdagloner, 32 jaar, gehuwd.
2. **Hannaert Barbe**, huisvrouw, 30 jaar, gehuwd.
3. **De Greef Anne Catherine**, z.b., 5 jaar, kind.
4. **De Greef Gilles**, z.b., 3 jaar, kind, overleden op 15/06/1848.

5. **De Greef Anne Catherine**, z.b., geb. op 06/10/1847, kind.
6. **De Greef Marie**, z.b., geb. op 17/11/1851, kind.
7. **De Greef Elisabeth**, z.b., geb. op 27/07/1855, kind.
Allemaal geboren te Rode.

nr. 138

1. **Engels Pierre**, landbouwdagloner, 41 jaar.
2. **Hazaer Elisabeth**, huisvrouw, 40 jaar, overleden op 20/01/1850.
3. **Engels Marie Anne**, z.b., 9 jaar, vertrokken naar Waterloo op 29/04/1856.
4. **Engels Marie Anne**, z.b., 21 maanden, overleden op 27/07/1851.
Allemaal geboren te Rode.

nr. 139

1. **Leemans Pierre**, landbouwer, 55 jaar, gehuwd.
2. **Demunter Anne Catherine**, huisvrouw, 45 jaar.
3. **Leemans Virginie**, z.b., 17 jaar, kind (!), overleden op 20/07/1851.
4. **Leemans Gilles**, z.b., 10 jaar, kind.
5. **Leemans François**, z.b., 7 jaar, kind.
6. **Leemans Vincent**, z.b., 4 jaar, kind.
7. **Leemans Jeanne Catherine**, z.b., 30 maanden, kind.
8. **Calvaer Anne Marie**, dagloonster, 18 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Ukkel op 01/08/1852.
Allemaal geboren te Rode.